

Principaux partenaires

- ❑ Ligue contre le Cancer (LCC) www.ligue-cancer.net
- ❑ Caisse Régionale d' Assurance Maladie (CRAMIF)
www.cramif.fr
- ❑ Réseau Régional de Cancérologie d' ile de France
(ONCORIF) www.oncorif.fr
- ❑ Maison Départementale des Personnes Handicapées
www.mdph.fr
- ❑ Maison d' Information Santé/Maison des Usagers et des Associations www.e-cancer.fr

Le Service Social Hospitalier vous accompagne face au cancer



*N'hésitez pas à contacter l'assistant(e) social(e)
du service de soins où vous êtes suivi*

**Le SSH se tient à votre disposition pour vous informer sur les difficultés liées à la maladie.
Nous sommes à votre écoute dans le respect du secret professionnel.**

Axes financiers et Professionnels

■ **Les prestations financières :**

- Indemnités journalières
- Pension d'invalidité
- AAH (allocation adulte handicapé)
- Conventions collectives de l'Entreprise
- Prévoyance, mutuelle
- Assurances

■ **Le Retour et le maintien dans l'emploi :**

- Médecine du travail et employeur
- Mi-temps thérapeutique(reprise progressive de l'emploi)
- Aménagement du poste et du temps de travail
- RQTH (Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé)
- Orientation, reclassement

■ **Accès au crédit :**

- Demande d'obtention: convention AERAS, Aidéa Ligue contre le Cancer, droit à l'oubli
- Crédit en cours: assurances

Axes vie quotidienne et familiale : en cas de perte d'autonomie

■ **Difficultés au domicile :**

- **Aides domestiques et aides à la personne**
(auxiliaire de vie, aide familiale)
- **Financées par :**
- Mutuelles
- Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM),
- Caisse Régionale d'Assurance Maladie (CRAMIF),
- Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse (CNAV)
- Assurance Habitation
- Caisse d'Allocation Familiale (CAF)
- Ligue contre le Cancer
- Prestation de Compensation du Handicap (PCH)
- Allocation Personnalisée d'autonomie(APA)
- Chèque Emploi Service Universel (CESU)

■ **Difficultés liées au logement :**

- Adaptation du logement
- Mutation locative (parc public)
- Hébergement pour les familles de malades et patients suivis
(hospitalisation ou soins éloignés du domicile)